



HAL
open science

**Note de lecture: André Decamp, Education Populaire.
Nouvel eldorado des Start-up sociales, Préface de
Hugues Bazin, Postface d'Alain Fourest Editions Libre
& Solidaire, 320 pages**

Edith Archambault

► **To cite this version:**

Edith Archambault. Note de lecture: André Decamp, Education Populaire. Nouvel eldorado des Start-up sociales, Préface de Hugues Bazin, Postface d'Alain Fourest Editions Libre & Solidaire, 320 pages. Revue Internationale de l'Economie Sociale, inPress. halshs-03617842

HAL Id: halshs-03617842

<https://shs.hal.science/halshs-03617842>

Submitted on 7 Apr 2022

HAL is a multi-disciplinary open access archive for the deposit and dissemination of scientific research documents, whether they are published or not. The documents may come from teaching and research institutions in France or abroad, or from public or private research centers.

L'archive ouverte pluridisciplinaire **HAL**, est destinée au dépôt et à la diffusion de documents scientifiques de niveau recherche, publiés ou non, émanant des établissements d'enseignement et de recherche français ou étrangers, des laboratoires publics ou privés.

Note de lecture EA

**André Decamp, Education Populaire. Nouvel eldorado des Start-up sociales,
Préface de Hugues Bazin, Postface d'Alain Fourest
Editions Libre & Solidaire, 320 pages**

Cet ouvrage a un titre attirant, hélas son contenu ne correspond guère à ce titre. Au fil des cinq parties inégales de ce livre, l'auteur traite parfois de l'éducation populaire définie en extension par énonciation des organisations regroupées (pages 25 et 92), mais aussi des centres sociaux, une de ses composantes, où André Decamp a dirigé un établissement pendant quinze ans. Très souvent, l'ouvrage dérive vers le secteur médico-social, notamment avec un commentaire répétitif de la loi 2002-2, ou même il étend son analyse à l'ensemble du secteur associatif, voire de l'économie sociale et solidaire. Quant aux start-up sociales, elles ne sont traitées que dans les pages 102-108 relatives au MOUVES puis dans les pages 133-147 qui montrent que les jeunes pousses les plus récentes relèvent plus de la santé, de l'action sociale ou de la transition écologique que de l'éducation populaire. Ces courts passages sont parmi les plus intéressants de l'ouvrage.

Mais les titres aguicheurs sont souvent suggérés par l'éditeur, on le sait ! Passons donc au contenu assez brouillon de ce livre. Une première partie, intitulée « **Les fédérations des centres sociaux à l'épreuve du managérialisme** » démarre par une inflation de citations longues et de qualité inégale, travers que l'on retrouvera tout au long des cinq parties. La méthodologie d'une enquête par entretiens des directeurs de centres sociaux portant sur leur recours au financement européen est ensuite exposée, alors que ses résultats ne sont exploités que dans la quatrième partie. La dépendance des centres sociaux à l'égard de la Caisse d'Allocations familiales (CAF) est alors soulignée, puisque c'est cette caisse qui labellise les centres sociaux. Puis on passe à un historique de ces organisations qui peuvent être de statut associatif ou municipal. Pour l'auteur, l'âge d'or se situe dans les années d'après-guerre, sous la tutelle et l'agrément de l'Etat, avec un financement par subvention essentiellement ; les classes populaires et moyennes demandent alors des équipements de proximité et périscolaires et le professionnalisme des travailleurs sociaux évince progressivement le militantisme initial. Puis la décentralisation fait passer tutelle et agrément au niveau des collectivités locales. Curieusement une carte présentant le réseau des centres sociaux actuels est insérée dans cet historique (p.80), non dépourvu de flash-back également et l'absence de dates ne facilite pas sa lecture

La deuxième partie traite du **modèle socioéconomique des fédérations de centres sociaux** et remarque que d'Education populaire en quarante ans on assiste à une recomposition de l'Etat dans son rapport au secteur non lucratif ; on passe de la confiance à la méfiance. En revanche, on assiste à la « fin de la rivalité entre éducation populaire et ESS ». Le rapport de l'auteur à l'ESS est ambigu car il ne considère pas généralement que l'EDUCATION POPULAIRE fait partie de l'ESS bien qu'à d'autres passages il admette cette inclusion. On pense que cette phrase étrange fait plutôt référence à la rivalité entre organisations d'inspiration chrétienne, comme les centres sociaux et organisations d'inspiration laïque.

Dans cet environnement, l'entrepreneuriat social, défini comme la suite de William Morris, Ashoka et la *Social Enterprise Initiative* de Harvard, arrive en France dans les années 1990 et part à la conquête de l'ESS et de l'éducation populaire. Après un historique confus et parfois erroné de l'ESS, en dépit de bonnes lectures (T. Duverger notamment), l'auteur affirme (p.100) que « l'ESS est remplacée par le MOUVES ». Cependant, l'analyse du MOUVES et

de la composition sociologique de ses conseils d'administration successifs (p. 100-109) est éclairante et la controverse dans les colonnes de la RECMA en 2010 entre J-F Draperi et H. Sibille est bien retracée et vue comme une opposition entre orthodoxes et hérétiques de l'ESS. Un long développement sur la marchandisation de l'éducation populaire, vue comme une modification de son modèle socioéconomique initial démontré par l'évolution du financements du secteur associatif (V.Tchernonog), alors que le schéma de la page 126 montre que les ressources des centres sociaux relèvent encore actuellement à 79% de financements publics variés, collectivités locales et CAF principalement et que la participation des usagers n'est que de 11%. La marchandisation est due aussi à la concurrence des start-up sociales, de la *French Tech*, de la start-up nation, de la recherche de l'impact social et cause la souffrance sociale parmi les professionnels de l'éducation populaire.

La troisième partie, intitulée **Les têtes de réseau, vecteur d'influence de la financiarisation** s'intéresse plutôt aux outils de gestion préconisés par les têtes de réseau de l'éducation populaire. La financiarisation n'est pas définie et souvent confondue avec la digitalisation et se propagerait via les modèles socio-économiques et autres dispositifs proposés. Les pages 192 à 198 traitent des subventions face au droit communautaire et distinguent utilement SIG, SSIG, SIEG, SNEIG.. ; ce passage intéressant aurait dû être placé dans la partie suivante. Alors que l'on attendait une recension précise des outils de gestion utilisés dans l'éducation populaire, cette partie comporte beaucoup de redites sur l'historique, sur le managérialisme, l'isomorphisme, la distinction entre pouvoir d'agir et puissance d'agir, l'évolution de l'assujetti, vers l'utilisateur puis le client... On se demande d'ailleurs si un client n'a pas plus de pouvoir d'agir qu'un assujetti !

La quatrième partie a pour titre **Le tiers secteur et les modèles socio-économiques en Europe**. Après un survol très approximatif, en dépit de bonnes références, de ce thème dont on ne voit pas trop le lien avec ce qui précède, André Decamp traite de l'influence de l'Union européenne sur les politiques publiques et résume dans un passage importants (p.243-260) l'influence du droit communautaire sur les divers types de services publics. La fin de ce chapitre met bout à bout de longs verbatims de l'enquête qui nous apprennent d'une part que les centres sociaux sont peu impactés par les marchés publics et autres appels d'offres et d'autre part qu'ils ne recourent pas au financements européens !

La cinquième partie qui tient en moins de 10 pages, **Quelles voies possibles pour un renouveau**, montre cependant que du côté des CEMEA et de la Ligue de l'Enseignement des innovations transnationales destinées à la jeunesse ont été construites avec leurs homologues étrangers. La conclusion est également très brève.

En conclusion de cette recension, puisque la quatrième de couverture signale qu'André Decamp prépare une thèse de doctorat de l'Université libre de Bruxelles, on remarque que cet ouvrage contient des développements intéressants fondés sur l'expérience de l'auteur mais qui sont desservis par un trop grand nombre de citations ou de verbatims issus de l'enquête, beaucoup trop longs, qui diluent complètement l'argumentation de l'auteur. Celle-ci semble parfois se résumer au regret de l'âge d'or et à l'anathème du grand Satan, alternativement :le managérialisme, le *New Public Management*, l'entreprise sociale, l'économie, les outils de gestion, le modèle socio-économique, le droit européen... Il semble que l'auteur a mis souvent bout à bout les très nombreuses notes de lectures préparatoires à sa future thèse, parfois contradictoires, et qu'il reprend aussi ses propres articles sans mise à jour. Enfin ce livre se place toujours du côté de l'offre de services par les centres sociaux, sans considération pour la demande des ménages et son évolution. Il manque manifestement une réflexion sur

l'évolution des publics auxquels s'adressent les centres sociaux à une époque où les cadres deviennent plus nombreux que les ouvriers et où la jeunesse est née avec le digital. La redevabilité des associations à l'égard de l'argent public reçu exige aussi que leur efficacité et leur efficience soient supérieures à celles du même service rendu par le secteur public ou par des entreprises lucratives.